

Six détenus en voie de « déradicalisation »

La prison de Lantin participe à un projet-pilote européen et de l'ULiège innovant et plein d'espoir

C'est un fait qui n'étonne plus personne, le milieu carcéral est propice à la radicalisation des détenus les plus influençables. Ainsi, pour lutter contre ce phénomène en perpétuelle augmentation, un plan de « déradicalisation » va débiter dans plusieurs prisons francophones, dont celle de Lantin.

Ils s'appellent Salah Abdeslam, Mehdi Nemmouche ou encore Benjamin Herman. Tous ont pour point commun une radicalisation rapide qui a conduit à la mort de plusieurs dizaines d'innocents. Plusieurs de ces terroristes ne se destinaient cependant aux meurtres de masse. Néanmoins, un séjour en prison aura suffi à transformer ces jeunes paumés en bombes à retardement dès leur sortie. Afin de tenter d'éviter de nouveaux massacres, un grand plan de « déradicalisation », nommé Césure, va débiter dans les prochains jours. « Il s'agit d'un projet-pilote européen particulièrement innovant puisqu'il rassemble, au

tour de la table, tous les acteurs milieu carcéral », explique Joffrey Fernandez, chef de cellule des maisons de justice. « Le projet est né il y a quelques années, en 2015, dans les prisons de la région de Lyon. À la base, ce plan était prévu pour les auteurs de violences

sexuelles. Suite aux résultats positifs observés par ce programme, il a été modifié et adapté aux détenus radicalisés. » Ainsi, Rachid Madrane (PS), ministre en charge de l'aide aux détenus au sein de la Fédération Wallonie-

Bruxelles, a souhaité également lancé ce grand projet-pilote européen. « Il va également être déployé dans les prisons italiennes », ajoute Joffrey Fernandez qui souligne que le programme est entièrement financé par l'Europe et par l'Université de Liège.

27 DÉTENU·ES AU TOTAL

Chez nous, trois prisons ont été sélectionnées pour mettre en place le plan pendant tout un semestre, toutes sont francophones : la prison d'Andenne, Lantin et de Marche-en-Famenne. « 27 détenus devraient participer au plan : six détenus de Lantin, quatorze d'Andenne et sept de Marche-en-Famenne. » Le choix de ces prisons ne s'est pas fait au hasard. « Ces trois prisons sont dites « satellites ». C'est-à-dire qu'elles offrent des possibilités de suivi individuel particulièrement renforcé. D'autre part, il faut également reconnaître que nous avons choisi les prisons qui renferment plus de détenus radicalisés qu'ailleurs. »

Notons également que tous les 27 détenus ont participé sur base volontaire. « On ne peut pas forcer un radicalisé à participer à l'expérience », rappelle Joffrey Fernandez.

DES SÉANCES INDIVIDUELLES

Concrètement, ce plan va se déployer sous formes de séances individuelles et groupées. « Il se base sur une approche psychologique qui vise à la « désistance » des détenus. En d'autres termes, le personnel, qui a été formé pour cela, disposera de plusieurs outils pour amorcer le dialogue avec le

détenu radicalisé et à saisir sa psychologie. Concrètement, on va repérer et évaluer son parcours d'enfermement et de désistance, ses sentiments durant les six derniers mois de vie, ses plans de vie pour le futur, ses buts personnels, etc. », détaille Rachid Madrane. « On travaille également énormément sur la vie après la prison. On ne parle pas de « déradicalisation » mais plutôt de désengagement de

la violence », ajoute Joffrey Fernandez.

Beaucoup d'espoirs sont placés dans ce plan. Et pour cause, le terrorisme a frappé la Belgique

plusieurs fois au cours de ces dernières années. Et les solutions mises en place ne sont clairement pas suffisantes. En 2016, un an après les attentats de

Bruxelles, les cellules dites « De-Radex » avaient été installées avec pour objectif de mettre à l'isolement les « prédicateurs de haine ».

UNE SOLUTION TEMPORAIRE ?

Une solution temporaire qui ne règle en aucun cas le problème de la radicalisation donc. « Avec Césure, nous ne misons pas sur un programme miracle, nous savons aujourd'hui, que le phénomène d'embrigadement lié à une vision radicale de l'islam touche des personnes aux profils très différents. Mais ce programme semble porter ses fruits en France. Il serait dommage de ne pas l'essayer chez nous », justifie Rachid Madrane. « Ce n'est d'ailleurs pas n'importe quel détenu radicalisé qui pourra profiter du plan Césure. Les détenus beaucoup « trop » radicalisés n'ont bien sûr pas été retenus. »

SIMON MARTIN

« Il faut également reconnaître que nous avons choisi les prisons qui renferment plus de détenus radicalisés qu'ailleurs »